

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 49 du 30 novembre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 22 novembre 2017

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 22 novembre 2017

NOR C P A E 1 7 3 3 1 3 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 décembre 2013 (JO n° 11 du 14 janvier 2014, texte n° 21 ; signalé au BOC 19/2014 ; BOEM 310.5.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 277 du 28 novembre 2017, texte n° 27 ; signalé au BOC n° 49/2017.

JORF n° 277 du 28 novembre 2017, texte n° 27.